

Comptes et budgets de camp

Lister les dépenses et recettes

S'accorder en staff

Tenir les comptes





Enjeux

S'il est un domaine dans lequel il faut anticiper et mettre des règles, c'est bien celui des budgets. Nous n'aborderons volontairement ici que celui du grand camp.

Nombreuses sont les sections qui doivent faire appel à la solidarité dans l'unité après avoir fait exploser le budget. Ce n'est évidemment pas toujours possible ni une bonne solution. Nous essayerons dans ce module de mettre au point une stratégie de planification des dépenses/recettes afin d'éviter de tomber dans ce travers.

Tout au long du module, nous réfléchirons avec les animateurs à plusieurs questions pratiques :

- Les animateurs doivent-ils payer l'entièreté du prix du camp ? La moitié ? Ou rien ?
- Et les intendants ?
- Quels postes ne doivent pas être comptabilisés dans le budget de camp ?
- Comment fixer le prix du camp ?
- Les dépenses pour le carburant peuvent-elles rentrer dans le budget ?
- Quelle marge de réduction peut-on accorder aux membres d'une même famille présents dans un même camp ?
- Avons-nous droit à des subsides de l'ONE ? Si oui, combien ?
- Quels autres subsides ou aides logistiques peuvent être envisagées ?
- ...

Prêts à démarrer ? Calculettes en main !

Démarche

1. Phase d'accroche

En guise de mise en bouche, on proposera aux animateurs quelques citations autour de l'argent :

« Si, au lieu de gagner beaucoup d'argent pour vivre, nous tâchions de vivre avec peu d'argent. »
(Jules Renard)

« Chez les Scouts, l'argent, c'est pas sous la table. »

« Du temps, du talent et du cœur. Mais pas d'argent ! »

« L'argent sans règles claires est une source de discordes pour tous groupes humains. »

Temps prévu : 3 minutes

2. Phase d'éveil

Démarrer le module par l'énoncé d'un problème mathématique. On travaille avec l'ensemble des animateurs.

« Le petit Thomas, louveteau dans une meute de 30 loups, paye 100 € pour son camp. L'endroit de camp coûte 150 € par jour. Des intendants accompagnent le staff composé de 5 animateurs. Les intendants payent le même prix que les louveteaux et les animateurs ne payent rien. Akéla se fait rembourser ses cigarettes par la caisse de section mais uniquement celles qu'il fume en journée, c'est-à-dire lors

de l'animation. Le staff arrivera-t-il à avoir un budget positif ? »

Laisser cogiter les animateurs quelques instants. Constaté que le problème est impossible à résoudre sans d'autres informations. Effectuer un tour de table pendant lequel chaque animateur doit signaler une donnée manquante à cet énoncé.

Ne pas entrer dans les détails de la validité ou non des idées. Noter en vrac sur une affiche.

Temps prévu : 15 minutes

3. Phase d'apport et de production

On soumettra à ce moment aux animateurs la grille type qu'ils pourront utiliser pour leur prochain camp (**annexe 1**). On revient un moment sur l'affiche qu'ils avaient remplie dans la phase d'éveil. En comparant, constater la pertinence ou non des éléments cités lors de cette étape.

La suite du module se déroule par staff. Le rôle de l'équipe d'unité est d'accompagner chacun dans sa réflexion. On balisera la suite du travail des animateurs par les questions suivantes :

1. Trouvez-vous la grille pertinente pour votre staff et votre vie de camp ? Si oui, passez à la question 3. Si non, passez à la question 2.
2. Adaptez la grille selon vos besoins.
3. A l'aide de la grille (d'origine ou retravaillée), se mettre d'accord (en staff) pour le camp en se servant des idées suivantes :
 - Qui gère l'argent (caisses) ?
 - Qui sera le secrétaire (cahier de comptes) ?
 - Où rangera-t-on l'argent ?
 - Qui autorise les dépenses hors prévisions ?
 - Comment effectuera-t-on les paiements ?
 - S'il y a une perte au camp, que fait-on ?
 - Payons-nous notre camp ? Oui-Non ? Pourquoi ?

- Quels postes ne peuvent pas être comptabilisés sur le budget camp ? (5° repas, cigarettes...)
- Jusqu'à quelle somme pouvons/voulons-nous aller pour la location d'une prairie/d'un gîte ?
- Quelle est la dépense moyenne que nous pouvons allouer pour l'intendance (par jour et par personne) ?
- Quel prix à demander aux parents par jour par enfant ne peut-on pas dépasser ?
- Quelle marge de réduction peut-on accorder aux membres d'une même famille présents dans un même camp ?
- Avons-nous droit à des subsides de l'ONE ? Si oui, combien ?
- Avons-nous d'autres pistes pour réduire certaines dépenses ?
- Les dépenses essence peuvent-elles rentrer dans le budget ?
- Les intendants payent-ils ?
- ...

Il conviendra donc à l'animateur du module de susciter des réactions, des solutions. Dans certains cas, il, faudra proposer de se mettre d'accord en unité lors de la phase de conclusion (des pistes de réponse se trouvent dans la rubrique *Plus*).

Temps prévu : 1 heure

4. Phase de conclusion

On termine en grand groupe. Le tout n'est pas d'avoir établi une planification des recettes et dépenses. Encore faut-il tenir ses comptes lors du camp de façon claire.

C'est maintenant que l'animateur du module proposera une feuille type (**annexe 2**) de comptes journaliers. Il distillera quelques conseils aux animateurs :

- On note tout : toute entrée ou sortie d'argent doit être notée. On n'équilibre pas les comptes en dehors du cahier : si j'ai pris 10 € dans la caisse pour faire un achat et que j'en ai remis 10 reçus pour le reste d'un autre achat, je note ces deux transactions !
- On ne mélange pas son argent avec l'argent de la caisse. Si un impératif le nécessite, on le fait, mais on le note dans le carnet !

- L'argent est rangé dans une caisse, pas dans 22 poches différentes.
- Pour éviter de se promener avec trop d'argent liquide, on peut demander lors des achats des factures à régler plus tard, via virement bancaire.
- Toute dépense est justifiée par un ticket, une souche ou une facture.

P.S. : si ce n'est déjà fait, on peut prévoir de réunir tout le monde à la fin de ce module ou un autre moment du TU ou plus tard en CU pour se mettre d'accord sur, par exemple, le montant et la procédure de ristourne des familles nombreuses, sur le fait que les animateurs payent ou non le camp... Si on le fait à ce moment, cela allongera le module. Il faudra prévoir un temps supplémentaire.

Temps prévu : 15 minutes

Matériel nécessaire

- Affiches blanches pour noter les synthèses, les réflexions générales.
- Marqueurs.
- Feuille type recettes-dépenses (autant que d'animateurs) voir annexe 1.
- Feuille type de comptes (autant que d'animateurs) voir annexe 2.

Plus...

Des questions et des apports en vrac

- Attention : être en équilibre ne veut pas dire que l'on peut faire des dépenses exagérées si l'on arrive à suivre au niveau des recettes ! Il ne faut pas acheter du matériel pour acheter du matériel, tout ça parce qu'on a réalisé un bénéfice intéressant au dernier souper photos. Il ne faut pas non plus passer une année entière à récolter et gagner de l'argent pour pouvoir assumer le coût d'un camp.
- Une petite perte est acceptable, par exemple si, au moment d'établir le budget du camp, on n'alloue pas de somme

provenant de la caisse de l'unité mais qu'on sait qu'on a prévu, dans le budget général, un poste "financement d'activités exceptionnelles". Le résultat financier du camp (bénéfice ou perte) doit donc être intégré au budget de l'année de l'unité, avec accord du conseil d'unité.

- Dans ce cadre, certaines dépenses du camp peuvent être plutôt imputées, en tout ou en partie, au budget de l'année ou au budget général de l'unité. Le matériel pour bricoler, ne va-t-on pas l'utiliser pendant l'année ? Les nouvelles tentes

de cette année, elles vont servir pendant longtemps, non ?

- Toute perte ou bénéfice doit donc être analysé. Une perte est-elle due à des dépenses mal gérées ou bien à une activité spéciale géniale qu'on s'est offerte sur place, parce que l'occasion s'y prêtait ? Un bénéfice est-il dû à une bonne gestion des finances ou bien à des restrictions trop importantes, par exemple la location d'un gîte pas terrible ou une alimentation de moindre qualité ?
- L'idéal, bien sûr, est que les recettes soient égales ou plus importantes que les dépenses. Bref, que le budget soit en équilibre ou qu'il y ait un petit bénéfice.

Les animateurs (les intendants) doivent-ils payer l'entièreté du prix du camp ? La moitié ? Ou rien ?

Un calcul rapide nous permet de dire que s'ils ne payent rien, le prix du camp des scouts va augmenter de 20% (un camp qui coûterait 100€ reviendrait finalement à 120€).

Attention, les animateurs, les intendants sont bénévoles et donnent, comme on dit, du temps, du talent et du cœur. Mais n'est-il pas plus juste et plus clair que chacun participe aux frais du camp (chez soi, on est aussi logé, nourri, blanchi), tout en veillant à ce que toutes les dépenses des animateurs et intendants soient dûment remboursées ? C'est le moment de s'accorder en unité.

Quels postes ne doivent pas être comptabilisés dans le budget de camp ?

Clairement, les dépenses personnelles des animateurs et intendants : cigarettes, tabac et ingrédients du 5^e repas. Ce sont des petits plus que s'accordent les animateurs mais qui ne doivent en aucun cas être pris en charge par les scouts.

Les dépenses liées à un scout malade ou blessé ne doivent pas non plus être prises en compte. C'est la caisse de section qui avance l'argent mais ce sont les parents qui remboursent ces frais au « trésorier ». Eux, en retour, se verront rembourser une bonne partie par leur mutuelle. Ne pas oublier de

leur rendre les tickets et reçus des docteurs, pharmaciens...

Dans quelle fourchette de prix se situe le prix moyen d'un endroit de camp ? D'une prairie ?

C'est très variable d'une région à l'autre. Les prix moyens pratiqués actuellement sont :

- pour une prairie : 250 à 350 € pour une quinzaine.
- pour un gîte : 2,5 € /personne/jour (hors charges).

Ce sont évidemment des chiffres moyens. Il se peut que des prix soient supérieurs selon des commodités supplémentaires du terrain ou du gîte. Certains propriétaires estiment qu'elles donnent une plus-value à leur bien et le répercutent sur le prix demandé.

Les dépenses essence peuvent-elles rentrer dans le budget ?

Oui, à condition évidemment de faire un usage rationnel des véhicules.

Un usage rationnel, c'est :

- Être nécessaire pour l'animation ou la vie au camp (va-t-on comptabiliser le retour à la maison au milieu du camp pour aller saluer la copine ?).
- Ne pas multiplier inutilement le nombre de véhicules (est-il utile que chaque animateur ait son véhicule et s'en serve ?).
- Se déplacer le plus efficacement possible (ne pas aller 5 fois au village alors que tout aurait pu être fait en une fois).

Quelle marge de réduction peut-on accorder aux membres d'une même famille présents dans un même camp ?

On ne peut le faire une fois que le budget est équilibré. Avant cela, il est difficile de se prononcer. Le montant de la réduction dépendra du nombre de scouts concernés.

Une autre solution à envisager : et si c'était le compte de l'unité (alimenté par les ventes de calendriers ou les bénéfices de soupers) qui débloquent de l'argent ?

A discuter ensemble.

Avons-nous droit à des subsides de l'ONE ? Si oui, combien ?

La section aura droit à des subsides de l'ONE à condition :

- qu'elle compte un animateur pour 12 enfants (1 pour 8 si un enfant a moins de 6 ans) ;
- que le camp soit coordonné par un responsable qualifié (breveté depuis un an) ;
- d'accueillir plus de 13 enfants de 15 ans maximum ;
- qu'il y ait au minimum un animateur sur 3 breveté ;
- le camp doit se dérouler durant au moins 9 nuits.

Si le camp concerne des enfants de moins de 8 ans, la durée est ramenée à 6 nuits.

La participation financière demandée aux parents doit être raisonnable. Dans tous les cas, elle doit être inférieure aux coûts du centre de vacances moins les subventions.

Une fois ces conditions réunies, le montant de base de environ 1,24 € par enfant et par jour de camp est versé pour les enfants de moins de 15 ans. Autrement dit, pour une meute de 35 louveteaux en camp durant 10 jours, cela fait 434 € ! Ces montants peuvent être majorés dans certains cas (accueil d'enfants handicapés ou issus de milieux défavorisés, infrastructure particulière...).

Où solliciter d'autres aides financières ou logistiques pour diminuer le prix du camp ? Quels bons plans pour réduire les coûts ?

- **Apag-W** : remboursement des achats de produits wallons (6€/enfant, maximum 600€/camp)
- **Nanine** : prêts de tentes et matériel de camping
- **Communes** : utilisation d'un camion communal pour le transport de matériel ou d'un bus communal pour se rendre au camp, photocopies des carnets de camp, envoi postal du courrier camp aux parents, etc.

- **Brocantes et magasins de seconde main** : matériel d'intendance, de bricolage, déguisements, etc.
- **Parents** : selon leurs métiers et leurs réseaux, peuvent-ils vous dégoter de bons prix.
- ...

Vois également plus de détails dans le *Ca se Discoute* de décembre 2009

Quelle est la dépense moyenne que nous pouvons allouer pour l'intendance ?

Une dépense de 5 € par jour et par personne est tout à fait raisonnable. Quelques conseils peuvent aider à respecter cette marge :

- Choisir les grandes surfaces pratiquant les prix les plus bas.
- Comparer les prix au kg des produits. C'est une mention obligatoire sur les étiquettes. Les gros contenants ne sont pas toujours les moins chers. Exemple : cela coûte parfois moins cher de prendre 2 pots de 400 g que de prendre un pot de choco de 750 g (de même marque) !
- Utiliser les bons de réduction.
- Profiter des produits en promo.
- Favoriser les producteurs locaux pour certains produits frais (œufs, lait, légumes, fruits...).
- Visiter les marchés pour les fruits et légumes. Parfois encore plus intéressant en fin de marché...
- Solliciter quelques commerçants de votre coin pour des dons de nourriture ou des réductions de prix. C'est pour eux une forme de publicité.
- Idem avec des firmes agro-alimentaires.